

**DEPARTEMENT  
du HAUT-RHIN**

**ARRONDISSEMENT D'ALTKIRCH**

Membres du Conseil nommés : 29.  
Membres du Conseil encore  
en fonction : 29.



**EXTRAIT du Procès-Verbal des décisions du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune d'ALTKIRCH  
Séance du Lundi 29 janvier 2024 à 19 heures 00  
à l'Hôtel de Ville.**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ALTKIRCH s'est réuni à l'Hôtel de Ville, après convocation légale en date du 19 janvier deux mille vingt-quatre, affiché en Mairie le 19 janvier 2024.

Etaient présents à l'ouverture de la séance, sous la Présidence de M. Nicolas JANDER, Maire,

**Les membres du Conseil Municipal,  
Présents : 021.**

Madame Estelle MIRANDA-SIEVERT, Première Adjointe, Madame Claudine CHIAVUS, Adjointe, Monsieur Fabien ITTY, Adjoint, Madame Nathalie SINGHOFF, Adjointe, Monsieur Bernard BUBENDORF, Adjoint, Madame Marielle THOMANN, Adjointe, Monsieur Gérard BURGUN, Conseiller Municipal Délégué, Monsieur Philippe DEPIERRE, Conseiller Municipal Délégué, Monsieur Bertrand SCHORR, Conseiller Municipal Délégué, Madame Jocelyne WILLME, Monsieur Bernard HEILIGENSTEIN, Monsieur Franco GIANNANDREA, Madame Véronique BAUR, Madame Virginie EILER, Monsieur Jean-Michel HELL, Madame Isabelle PI, Monsieur Fabrice ROBARDEY, Conseiller Municipal Délégué, Madame Gaëlle ZIMMERMANN, Madame Laurence BIHR, Madame Sonia ENDERLEN et Monsieur Claude GRIENENBERGER.

**Excusés : 07 dont 06 procurations.**

Monsieur Bertrand AITA, Adjoint, ayant donné procuration à Madame MIRANDA-SIEVERT, Première Adjointe, Monsieur Emile-Jean WYBRECHT, Adjoint, Madame Sonia STEIN, ayant donné procuration à Monsieur GIANNANDREA, Monsieur Halil KOCADURDU, ayant donné procuration à Monsieur HEILIGENSTEIN, Monsieur Didier LEMAIRE, ayant donné procuration à Monsieur JANDER, Maire, Madame Delphine FELLMANN, Conseillère Municipale Déléguée, ayant donné procuration à Madame SINGHOFF, Adjointe, et Madame Nathalie DE SOUSA PEREIRA, ayant donné procuration à Monsieur HELL.

**Participant :**

Mme Véronique AUFDERBRUCK-COZETTE, Directrice Générale des Services, et Mme Valérie PEREIRA, Responsable Administrative et Financière. Presse : DNA, l'Alsace.

Madame Estelle MIRANDA-SIEVERT, Première Adjointe, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PROJETS / PARTENARIATS :  
Approbation de l'Avenant n° 01 du Contrat Local de Santé.**

**CONSEIL  
Délibération  
DCM – 2024 – 29-01 – 0018.**

- EXTRAIT du Procès-Verbal des décisions du CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2024 - 1

Accusé de réception en préfecture  
068-216800045-20240131-DCM018-2024-DE  
Date de réception préfecture : 13/02/2024

Il s'agit d'appliquer les dispositions du présent contrat à l'ensemble du territoire et de la population des Communautés de Communes SUNDGAU et SUD ALSACE LARGUE. A ce titre, ce contrat sera désormais intitulé : Le Contrat Local de Santé du SUNDGAU.

Monsieur le Maire propose d'approuver cet Avenant n° 01 du Contrat Local de Santé.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** l'Avenant n° 01 du Contrat Local de Santé comme énoncé ci-dessus.

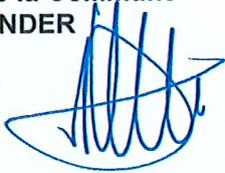
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Le Maire sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme.  
Altkirch, le 31 janvier 2024.

Le Maire de la Commune  
Nicolas JANDER



Accusé de réception en préfecture  
068-21680045-20240131-DCM018-2024-DE  
Date de réception préfecture : 13/02/2024